

LA CNAC REFUSE LE VILLAGE DE MARQUES DE FOURNÈS

Publiée le vendredi 07 Juin 2013 - Urbanisme commercial

Bernard Fourcade, Président de la CCI Languedoc Roussillon et Henry Douais, Président de la CCI Nîmes, qui avait mandaté Jean-Michel Testard, Vice-Président Commerce de la CCI Nîmes, prennent acte de la décision de la CNAC de rejeter ce projet, et saluent le « bon sens » économique de la Commission.

Contact Presse

Gaël Martineau

T. 04 66 879 925

@. gael-martineau@nimes.cci.fr

Jeudi 6 juin s'est tenue à Paris la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) pour statuer sur le recours déposé par le collectif interdépartemental de commerçants contre le projet de Village de Marques à Fournès.